

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-236/SG/ESJ portant nomination des directeurs et chargés d'écoles primaires publiques.

n° 70-236/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

4 mars 1970

Numéro JO

n° 6 du 25/03/1970

Date du numéro

25 mars 1970

TEXTE INTÉGRAL

Les instituteurs et institutrices dont les noms suivent sont nommés directeurs d'écoles pour l'année scolaire 1969-1970 : M. Ali Ibrahim, instituteur du cadre territorial (1 classe, 2° échelon), directeur de l'école de Dikhil (6 classes) ; Mme Achard Simone, institutrice détachée du cadre métropolitain (9 échelon), directrice de l'école de la Plaine à Djibouti (12 classes), déchargée de classe ; M. Alaoui Abdoumagid, instituteur du cadre territorial (1er classe, 1 échelon), directeur de l'école du Quartier 2 à Djibouti (6 classes) ; M. Cazet Roland, instituteur détaché du cadre métropolitain (8° échelon), directeur de l'Ecole d'application du boulevard de la République à Djibouti (17 classes), déchargé de classe ; M. Cupillard Jean-Jacques, instituteur détaché du cadre métropolitain (1 échelon), directeur de l'Ecole de Holl-Holl (2 classes) ; M. Delaye Robert, instituteur détaché du cadre métropolitain (1° échelon), directeur de l'Ecole d'As-Eyla (3 classes) ; M. Djama Youssouf, instituteur du cadre territorial (2° classe; 42 échelon), directeur de l'Ecole du Quartier 6 à Djibouti (12 classes), déchargé de classe ; M. Fouad Salem, instituteur du cadre territorial (1 classe, 2° échelon), directeur de l'Ecole du Quartier 5 à Djibouti (6 classes) ; M. Haye Daniel, instituteur détaché du cadre métropolitain (3° échelon), directeur de l'Ecole d'Obock (4 classes) ; M. Houssein Abdi Gouled, instituteur du cadre territorial (1er classe, 4° échelon), directeur de l'Ecole d'Ambouli (4 classes) ; M. Houssein Abdou Saïd, instituteur du cadre territorial (2e classe, 2° échelon), directeur de l'Ecole d'Arta (2 classes) ; Mme Jaffrenou Yvette, institutrice détachée du cadre métropolitain (4° échelon), directrice de l'Ecole de filles de Boulaos à Djibouti (12 classes), déchargée de classe ; M. Jung René, instituteur détaché du cadre métropolitain (8° échelon), directeur de l'Ecole de Randa (3 classes) ; M. Malgras Daniel, instituteur détaché du cadre métropolitain (1° échelon), directeur de l'Ecole de Yoboki (3 classes) ; M. Mouktar Mahmoud Abdoul, instituteur du cadre territorial (1° classe, 1° échelon), directeur de l'Ecole de Dammerjog (2 classes) ; M. Pugnet Jean, instituteur détaché du cadre métropolitain (7° échelon), directeur de l'Ecole d'Ali-Sabieh (6-classes) ; M. Stamm Alphonse, instituteur détaché du cadre métropolitain (11° échelon), directeur de l'Ecole du Stade à Djibouti (12 classes), déchargé de classe ; M. Zeinou Zeinoulabédine, instituteur détaché du cadre métropolitain (6° échelon), directeur de l'Ecole de Tadjoura (6 classes) ; Les instituteurs dont les noms suivent sont nommés chargés d'école pour l'année scolaire 1969-1970 : M. Demol Claude, instituteur détaché du cadre métropolitain (1° échelon), chargé de l'Ecole de Dorra ; M. Faure Claude, instituteur détaché du cadre métropolitain (1® échelon), chargé de l'Ecole de Sagallou ; M. Hassan Guirre Waberi, instituteur du cadre territorial (2e classe, 1° échelon), chargé de l'Ecole d'Ouéah.